

**CE QUE DIEU A UNI QUE L'HOMME NE LE SÉPARE PAS - Commentaire de l'évangile
par Alberto Maggi OSM
Mc 10, 2-12**

Des pharisiens l'abordèrent et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus leur répondit : « Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle. Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur déclara : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. »

Le chapitre 10 de l'évangile de Marc s'ouvre avec Jésus qui enseigne et les foules qui accourent, cependant certains n'ont pas l'air d'être content de l'enseignement de Jésus. L'évangéliste écrit « *Des pharisiens..* » les pharisiens sont des laïcs qui observent tous les préceptes de la loi. D'ailleurs nous le savons pharisien veut dire "séparé". « *Des pharisiens l'abordèrent et, pour le mettre à l'épreuve,* » l'évangéliste utilise pour ces personnes si zélées et dévotes le même verbe que pour le diable. Et donc ces personnes qui semblent si pratiquante et religieuses sont, pour l'évangéliste, instruments du diable, du Satan, pourquoi ? Alors que Jésus parle de Dieu comme amour généreux qui se met au service de l'homme, leur Dieu à eux est pouvoir car ainsi ils peuvent eux-même utiliser le pouvoir.

Ils vont donc pour le "tenter" lui poser une question : « *ils lui demandaient : "Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ?* » Mais bien sûr, tout le monde le sait, ils ne viennent donc pas pour faire une demande à Jésus mais pour le tenter. À l'époque, l'annulation du mariage ne présentait aucun problème. Une femme est un empoisonnement pour l'homme, eh bien pour en être guéri il la répudie. Il est écrit dans le Talmud (la répudiation n'est pas à confondre avec le divorce, elle a pour base uniquement le droit de l'homme) "La femme peut être répudié qu'elle le veuille ou non." Mais évidemment la femme ne peut pas répudier son mari.

Ils le savent donc très bien qu'un homme peut répudier sa femme quand il veut mais ils le demandent quand-même à Jésus, « *et Jésus leur répondit : "Que vous a prescrit Moïse ?* » Jésus aurait pu dire "Qu'a prescrit Moïse" car la loi est aussi pour lui mais il prend ses distances par rapport à Moïse et sa législation, pour Jésus Dieu ne dicte pas des lois, il est celui qui crée et s'exprime dans la création, non pas dans la loi.

« *Ils lui dirent : "Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation.* » En effet dans le livre du Deutéronome 24, 1 nous lisons « *Lorsqu'un homme prend une femme et l'épouse, et qu'elle cesse de trouver grâce à ses yeux, parce qu'il découvre en elle une tare, il lui écrira une lettre de répudiation et la lui remettra en la renvoyant de sa maison.* » Le problème était de savoir la raison pour laquelle la femme peut cesser de trouver grâce à son mari, il y avait deux écoles : l'une plus rigoureuse, celle de Rabbi Shammaï pour laquelle le problème était l'adultère ; l'autre école, plus soft, celle de Rabbi Hillel disait que l'homme pouvait renvoyer sa femme pour n'importe quel motif, tout simplement parce qu'elle ne lui plaisait plus ou qu'elle avait trop cuit les aliments.

Les pharisiens avec cette demande, en fait, se rapprochent de Jésus qui parle d'égalité des hommes devant Dieu en lui faisant admettre qu'il y a quand-même un domaine, celui du mariage, où les relations ne sont pas entre égaux, car le mâle continue à exercer son pouvoir sur la femme. « *Jésus répliqua : "C'est en raison de la dureté de vos cœurs* (le cœur n'est pas le lieu des

sentiments mais de la raison) *qu'il a formulé pour vous cette règle.* » Pour Jésus la loi ne reflète pas toujours la volonté de Dieu et donc n'a pas de valeur permanente. Pour Jésus tout ce qui est écrit dans la loi et auquel on attribue une autorité divine ne l'a pas forcément, cela a été en parti une concession à l'égoïsme et aux tendances perverses des hommes.

Et Jésus ne se réfère pas à Moïse le législateur mais au projet du créateur alors il continue « *Mais, au commencement de la création, Dieu les fit mâle et femelle. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme,* » au temps de Jésus ce n'était plus comme cela car il ne s'agissait plus de libre consentement, c'était les parents qui établissaient le mariage. Mais Jésus se réfère au plan de la création « *et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair.* » L'homme et la femme trouvent dans leur conjoint le complément, ce qui leur manque pour être vraiment soi-même et donc il affirme « *ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* » quand on est deux on peut séparer, mais on ne peut pas séparer ce qui est un ce serait une mutilation.

Ce que vient de dire Jésus est tellement nouveau pour la mentalité de l'époque que ce n'est pas accessible aux pharisiens et même aux disciples eux-mêmes. « *De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question.* » Ce que dit Jésus leur semble impossible mais il confirme ce qu'il vient de dire « *Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle.* » En effet il est déjà marié. Dans la Palestine de l'époque il était impensable qu'une femme puisse renvoyer son mari mais Jésus élargit le discours « *Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère.* » Jésus ne tolère pas une action unilatérale, il se met toujours du côté du plus faible, de la victime de la situation.